

OLAQIN

Société par actions simplifiée au capital de 10.931.186 euros
Siège social : 28 Quai Gallieni – 92150 Suresnes
852 722 750 R.C.S. Nanterre
(Ci-après, la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 23 JUIN 2026**

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et majorité requises par les Statuts,

après lecture du rapport de gestion du Président,

décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 en totalité au compte « Report à nouveau », lequel poste compte-tenu de cette affectation serait porté de 823.249 euros à (300.763) euros.

L'Assemblée rappelle, en application des dispositions légales et statutaires, que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote des Associés présents ou représentés.

[...]

NEUVIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et majorité requises par les Statuts, confère tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir tous dépôts, formalités et publications requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote des Associés présents ou représentés.

[...]

Extrait certifié conforme

DocuSigned by:

AFA741BA1C474C8...

Le Président

Monsieur Laurent Maitre

OLAQIN

Société par actions simplifiée au capital de 10.931.186 euros
Siège social : 28 Quai Gallieni – 92150 Suresnes
852 722 750 R.C.S. Nanterre

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Le 23 juin 2026

Pour copie certifiée conforme

DocuSigned by:

AFA741BA1C474C8...

Le Président



Bilan Actif

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	2 276 338	981 809	1 294 529	1 747 060
Concession, brevets et droits similaires	721 035	571 431	149 604	168 875
Fonds commercial	15 398 133		15 398 133	15 398 133
Autres immobilisations incorporelles	3 563 407		3 563 407	3 026 672
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	920 490		920 490	261 549
TOTAL immobilisations incorporelles :	22 879 403	1 553 240	21 326 163	20 602 289
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 740	1 537	203	551
Autres immobilisations corporelles	1 673 449	1 234 832	438 617	312 671
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 675 188	1 236 368	438 820	313 222
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence	2 879 287		2 879 287	2 879 287
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 097 727		12 097 727	12 076 078
TOTAL immobilisations financières :	14 977 014		14 977 014	14 955 365
ACTIF IMMOBILISÉ	39 531 605	2 789 608	36 741 996	35 870 875
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	257 483	14 879	242 604	235 942
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	45 076		45 076	41 175
Stocks de marchandises	512 236	36 407	475 829	752 463
TOTAL stocks et en-cours :	814 794	51 285	763 509	1 029 579
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 309 211	17 469	4 291 742	4 331 435
Autres créances	2 863 192		2 863 192	2 880 642
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	7 172 403	17 469	7 154 934	7 212 077
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 908 355		3 908 355	3 135 482
Charges constatées d'avance	333 962		333 962	323 412
TOTAL disponibilités et divers :	4 242 317		4 242 317	3 458 894
ACTIF CIRCULANT	12 229 514	68 755	12 160 760	11 700 551
Frais d'émission d'emprunts à étaler	298 068		298 068	298 068
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	52 059 187	2 858 363	49 200 824	47 869 495

**Bilan Passif**

OLAQIN

 Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 12/06/26
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 931 186	10 931 186	10 931 186
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 355	13 355
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	118 480	118 480
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	823 249	2 164 196
Résultat de l'exercice	(1 124 012)	(1 340 947)
TOTAL situation nette :	10 762 257	11 886 269
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	66 045	64 585
CAPITAUX PROPRES	10 828 302	11 950 854
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	295 945	314 796
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	295 945	314 796
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	11 338 194	11 406 716
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 004 891	14 772 391
Emprunts et dettes financières divers	3 347 996	104 000
TOTAL dettes financières :	27 691 081	26 283 107
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 772 427	1 753 933
Dettes fiscales et sociales	2 898 458	2 491 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100 000	
Autres dettes	108 352	56 590
TOTAL dettes diverses :	4 879 237	4 301 789
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 506 259	5 018 949
DETTES	38 076 577	35 603 845
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	49 200 824	47 869 495



Compte de Résultat (Première Partie)

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 12/06/26
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	1 537 079	105 418	1 554 472	2 906 867
Production vendue de biens	239 512		327 535	451 385
Production vendue de services	13 929 567	73 585	14 003 152	13 258 933
Chiffres d'affaires nets	15 706 158	179 003	15 885 160	16 617 185
Production stockée				
Production immobilisée				179 507
Subventions d'exploitation			23 969	27 500
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			388 586	448 072
Autres produits			30 790	6 139
PRODUITS D'EXPLOITATION			16 328 504	17 278 403
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			217 729	1 416 639
Variation de stock de marchandises			(16 285)	451 174
Achats de matières premières et autres approvisionnements			296 393	(40 733)
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			659 496	555 111
Autres achats et charges externes			6 215 252	6 147 767
TOTAL charges externes :			7 372 585	8 529 957
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			162 229	145 149
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 857 710	4 521 676
Charges sociales			2 372 299	2 101 363
TOTAL charges de personnel :			7 230 009	6 623 039
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			738 348	750 818
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			140 821	370 814
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			879 169	1 121 632
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			59 572	36 966
CHARGES D'EXPLOITATION			15 703 565	16 456 741
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			624 939	821 662



Compte de Résultat (Seconde Partie)

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 03/06/26
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	624 939	821 662
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	(2 038)	17 512
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 312
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	(2 038)	18 824
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	45 000	
Intérêts et charges assimilées	2 030 550	2 174 507
Différences négatives de change		63
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 075 550	2 174 570
RÉSULTAT FINANCIER	(2 077 588)	(2 155 746)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 452 649)	(1 334 084)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 299
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		17 299
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		189 100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	4 877	151 085
	4 877	340 185
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(4 877)	(322 886)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(333 514)	(316 023)
TOTAL DES PRODUITS	16 326 466	17 314 526
TOTAL DES CHARGES	17 450 477	18 655 473
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 124 012)	(1 340 947)



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Présentation générale

Société : OLAQIN

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Chiffres clés :

Durée de l'exercice : 12

Total du Bilan : 49 200 824

Résultat avant répartition : (1 124 012)

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société OLAQIN.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dans sa version consolidée.

Changement de méthode

La société OLAQIN applique, pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour l'établissement de ses comptes annuels, le nouveau plan comptable général en application du Règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le Règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 et homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2023. Les principales modifications apportées par le nouveau plan comptable sont les suivantes :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, désormais réservé d'une part aux événements majeurs et inhabituels et d'autre part à certaines écritures comptables d'origine fiscale (amortissements dérogatoires, autres provisions réglementées notamment)
- Suppression des transferts de charges et inscription des sommes concernées directement à l'actif ou au crédit des comptes de charges par nature

La modernisation des états financiers n'emporte pas de conséquences sur les comptes antérieurs, hormis les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat. Les comptes N-1 ont ainsi été présentés selon le nouveau format. Au besoin, des notes ont été ajoutées afin de préciser les reclassements N-1 effectués.

La transition vers le nouveau plan comptable 2025 n'a pas entraîné d'impact significatif sur les comptes de la société OLAQIN.

Précision sur la nouvelle définition du Résultat exceptionnel : Conformément au règlement n° 2022-06 de l'Autorité des normes comptables, le résultat exceptionnel comprend les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, c'est-à-dire non lié à l'exploitation normale et courante et susceptible d'influencer le jugement des utilisateurs des comptes. Il inclut également les écritures d'origine purement fiscale (notamment amortissements dérogatoires), les effets des changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, ainsi que les corrections d'erreurs enregistrées en résultat. Le résultat exceptionnel de l'exercice est nul.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.



À la suite de la TUP de la société A10 TECHNOLOGIE prononcée le 30/06/2025, un mali technique de 410 455 € a été comptabilisé en immobilisations incorporelles, affecté aux relations clients d'A10 TECHNOLOGIE.

Ce mali n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture. Sa valorisation est documentée par la méthode des multiples, comparant sa valeur d'utilité (sur la base d'indicateurs financiers type CA, EBITDA) à sa valeur nette comptable.

À la clôture de l'exercice, il n'est pas nécessaire de constituer une dépréciation.

Autres Immobilisations Incorporelles, Avances et Acomptes :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Logiciels et Autres	3 ans
---------------------	-------

Fonds commercial :

En 2019, Olaqin fait l'acquisition du fonds de commerce de l'activité Santé France d'Ingenico et figure à l'actif pour 15,4m € après affectation des éléments identifiés au moment de l'acquisition (dont -4,3 m € de créances clients et +3,0 m € de produits constatés d'avance, le reliquat correspondant aux passifs repris).

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

La valorisation du fonds de commerce est documentée par la méthode des multiples, comparant la valeur d'utilité du fonds de commerce (sur la base d'indicateurs financiers type CA, EBITDA), à sa valeur nette comptable.

A la clôture de l'exercice, il n'est pas nécessaire de constituer une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour les immobilisations corporelles sont amortis sur 3 ans en mode linéaire ;

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dotation aux dépréciations des titres puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale. Elle peut éventuellement être complétée d'une provision (pour risques et charges).



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour les immobilisations corporelles sont amortis sur 3 ans en mode linéaire ;

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dotation aux dépréciations des titres puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale. Elle peut éventuellement être complétée d'une provision (pour risques et charges).

La valorisation des titres de participation et du mali technique d'A10 TECHNOLOGIE, est documentée par la méthode des multiples, comparant la valeur d'utilité des titres et du mali technique (sur la base d'indicateurs financiers type CA, EBITDA), à la somme de leurs valeurs nettes comptables

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.



FONDS COMMERCIAL

Mali Technique

Par suites de l'opérations de restructuration ayant amenées à la déclaration de dissolution sans liquidation de la société A10 TECHNOLOGIE, un mali technique a été comptabilisé en immobilisations incorporelles. Ce mali technique est valorisé selon la méthode des multiples, comparant la valeur d'utilité du mali (sur la base d'indicateurs financiers type CA, EBITDA), à sa valeur nette comptable. A la clôture de l'exercice, il n'est pas nécessaire de constituer une dépréciation.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Au 31 octobre 2019 un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions a été souscrit entre le FPCI Cabestan Capital 2 et Olaqin. L'emprunt initial émis en 2019 a été remboursé, par suite d'une opération de refinancement en 2023 par laquelle des nouveaux emprunts ont été mis en place, avec une tranche A amortissable et une tranche B in fine, l'émission de nouvelles obligations convertibles en actions entre le FPCI Cabestan Capital 2 et Olaqin, l'émission d'obligations relances avec le Fonds Obligations Relance et le Fonds Obligations Relance France - Bpifrance Investissement et l'émission d'obligations simples avec la Financière du Clos. Le contrat conclu auprès des arrangeurs mandatés (BNP PARIBAS, Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), le coordinateur (Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de-France), l'agent (Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), les prêteurs initiaux (BNP PARIBAS, Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), et les prêteurs ajoutés suite à un acte de cession entre les prêteurs existants et les nouveaux prêteurs (CIC Est, BRED Banque Populaire) est assorti de covenants, applicables au groupe Olaqin.

Les ratios à respecter pour cette échéance de l'exercice comptable 2025 sont :

Le Ratio R1 qui désigne, à une date donnée, le rapport Dettes financières Nette sur l'EBITDA. Il doit être inférieur à 2,5x et s'établit à XXX à la clôture de l'exercice.

Le ratio R2 qui désigne, à une date donnée, le rapport Free Cash-Flow sur Service de la Dette. Il doit être supérieur à 1,0x et s'établit à XXX à la clôture de l'exercice.

Les ratios ont été respectés au 31/12/2025 .

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

Les frais d'émission d'emprunts supportés au titre des exercices passés étaient comptabilisés dans les charges des exercices correspondants et font l'objet d'un étalement sur la durée de l'emprunt.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Existence d'une caution pour les locaux situés au 28 Quai Gallieni à SURESNES (92).

NOTION DE RÉSULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.



FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ETABLISSEMENT

A compter de l'exercice 31/10/2019, l'entreprise a opté pour la comptabilisation en charge de ce type de frais.

Ces frais sont soit imputés sur le montant de la prime d'émission, soit comptabilisés directement en charges, soit comptabilisés à l'actif. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

FAITS POST-CLOTURE

Néant.



FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est 49 200 823.97 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de 1 124 011.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2026.

Chiffre d'affaires :

Le groupe Olaqin sécurise les revenus des professionnels de santé libéraux, pharmaciens et établissements de santé, avec des solutions et des services simples pour les soignants et surs pour les patients :

- Sur le segment des Professionnels de santé libéraux, Olaqin a développé un service en ligne tout-en-un destiné à sécuriser leurs revenus sur un produit de rupture baptisé Stellair, déjà déployée auprès des médecins généralistes, des médecins spécialistes et des sage-femmes.
- Sur le segment des Etablissements, Olaqin opère une activité de services récurrents autour de la sécurisation des droits des assurés et du paiement effectif des factures.
- Sur le segment Pharmacie, Olaqin opère un service pris en charge par l'assurance maladie pour le maintien à jour des droits des assurés ainsi qu'une activité de paiement par carte bancaire intégrée et spécialisée.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux flux, à savoir :

- Les Prestations de services pour lesquelles la reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu linéairement sur la période d'abonnement du client. S'agissant des contrats de services dont la prestation court sur plusieurs exercices, un produit constaté d'avance est reconnu lorsque la facturation est totale dès la mise en place du contrat. S'agissant des prestations non récurrentes liées à ces contrats de service tels que les frais d'ouverture de service ou les frais de mise à niveau, le CA est reconnu à la réalisation de la prestation.
- La vente de produits finis correspondant essentiellement aux terminaux, le revenu est alors reconnu à la livraison du bien.

Provision de Garantie :

Une provision est comptabilisée visant à couvrir les frais nécessaires à la remise en état de fonctionnement des équipements vendus en clientèle conformément à la garantie assortie à ces matériels.

La provision est révisée suivant deux critères principaux afin de refléter au mieux la réalité opérationnelle :

- Le nb de nouveaux terminaux garantis
- Le montant des coûts réels de SAV constatés

Le prix unitaire par terminal a fait l'objet d'une révision et s'établit désormais à 1.03€ / terminal.

Les nouveaux terminaux à garantir donnent lieu à une dotation sur cette base actualisée de 1.03€ / terminal. Les dépenses SAV quant à eux permettent une reprise à hauteur du montant présent en comptabilité.



L'analyse du parc déployé ainsi que des comptes en 2025 mettent en évidence :

Une dotation globale de 74 585€

Une consommation SAV de 138 436€

Considérant ces éléments, la provision de fin d'exercice 2025 s'établit à 88 571€

	déc-24	déc-25
Provision d'ouverture	146 107 €	152 422 €
Dotation + (Nouveaux terminaux à garantir)	55 118 €	74 585 €
Reprise - (Dépenses réelles SAV)	-48 803 €	-138 436 €
Provision de clôture	152 422 €	88 571 €

- **Présentation du dispositif "IP Box"**

La loi de finances pour 2019 a étendu le régime fiscal en matière de propriété intellectuelle aux logiciels protégés par le droit d'auteur.

Il permet de favoriser fiscalement les entreprises qui créent des actifs originaux (brevets et logiciels) en France.

Ce régime fiscal s'applique aux opérations de cession, concession et sous-concession de certains actifs de propriété intellectuelle (dont les logiciels protégés par le droit d'auteur).

Condition d'originalité des logiciels

« Le régime prévu à l'article 238 du CGI s'applique aux logiciels protégés par le droit d'auteur au sens du 13° de l'article L. 112-2 du CPI, y compris à leurs versions successives, simultanées ou non. Dès lors, les logiciels en cause doivent présenter un caractère original. »

La protection d'un logiciel par le droit d'auteur est subordonnée à la preuve de son originalité, laquelle s'apprécie au regard de « l'apport intellectuel » de son auteur, autrement dit un « effort personnalisé allant au-delà de la simple mise en œuvre d'une logique automatique et contraignante ».

Le résultat net IP Box est déduit extra-comptablement du résultat fiscal pour être imposé au taux de 10 %, le résultat fiscal "restant" est lui imposé au taux normal de 25 %.

Plusieurs logiciels d'Olaqin ont un caractère original et des éléments spécifiques leurs permettant de répondre aux critères de l'IP BOX. Ce sont des logiciels développés, maintenus et commercialisés par Olaqin.

- **CIR**

Le montant déclaré au titre du CIR pour l'année 2025 s'élève à 333 514 €.



- **Evénement en 2025**

Le 09/01/2025, la société OLAQIN a fait l'acquisition de la société A10 TECHNOLOGIE, société par actions simplifiée au capital de 38 500 euros, dont le siège social est au 10 avenue de Camberwell, 92330 Sceaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 377 724 000.

A été prononcée le 30/06/2025, la déclaration de dissolution sans liquidation et de transmission universelle de patrimoine de la société A10 TECHNOLOGIE. Cette TUP a fait ressortir un mali technique de 410 455 euros comptabilisé en immobilisations incorporelles étant rattaché aux relations clients de A10 TECHNOLOGIE.

- **Autre information :**

Existence d'une consolidation conventionnelle. Le groupe consolidé est composé de 4Axes et Olaqin (Société consolidante)



Immobilisations

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 12/06/26
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	2 276 338		
Autres immobilisations incorporelles	19 338 593		1 267 035
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 614 931		1 267 035
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 740		
Installations générales, agencements et divers	35 748		1 440
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 332 518		364 080
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 370 005		365 520
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 879 287		5 350 746
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 076 078		202 449
TOTAL immobilisations financières :	14 955 365		5 553 195
TOTAL GÉNÉRAL	37 940 301		7 185 750

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			2 276 338	
Autres immobilisations incorporelles		2 563	20 603 065	
TOTAL immobilisations incorporelles :		2 563	22 879 403	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 740	
Inst. générales, agencements et divers		1 440	35 748	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		58 897	1 637 701	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		60 337	1 675 188	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		5 350 746	2 879 287	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		180 800	12 097 727	
TOTAL immobilisations financières :		5 531 546	14 977 014	
TOTAL GÉNÉRAL		5 594 446	39 531 605	

© Sage



Amortissements

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/06/26
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement	529 277	452 532		981 809
Autres immobilisations incorporelles	483 365	88 371	305	571 431
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 012 642	540 903	305	1 553 240
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 189	348		1 537
Inst. générales, agencements et divers	10 898	3 575		14 472
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 044 698	267 170	91 508	1 220 359
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 056 784	271 093	91 508	1 236 368
TOTAL GÉNÉRAL	2 069 426	811 996	91 814	2 789 608

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

2025

Sociétés	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
4AXES	114 030,00	3 075 910,00	14 684 069,00	14 684 069,00			3 968 116,00	1 906 272,00	
Somme des filiales	114 030,00	3 075 910,00	14 684 069,00	14 684 069,00			3 968 116,00	1 906 272,00	
Total des filiales	114 030,00	3 075 910,00	14 684 069,00	14 684 069,00			3 968 116,00	1 906 272,00	



État des Échéances des Créances et Dettes

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 12/06/26
 Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12 097 727		12 097 727
TOTAL de l'actif immobilisé :	12 097 727		12 097 727
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	21 728		21 728
Autres créances clients	4 287 483	4 287 483	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	363 049	363 049	
État - Impôts sur les bénéfices	2 215 301	2 215 301	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	221 570	221 570	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	88	88	
État - Divers			
Groupe et associés	477	477	
Débiteurs divers	62 708	62 708	
TOTAL de l'actif circulant :	7 172 403	7 150 675	21 728
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	333 962	333 962	
TOTAL GÉNÉRAL	19 604 091	7 484 637	12 119 455

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	11 338 194		7 540 754	3 797 440
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	13 004 891	1 767 500	11 237 391	
Emprunts et dettes financières divers	91 680		91 680	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 772 427	1 772 427		
Personnel et comptes rattachés	732 926	732 926		
Sécurité sociale et autres organismes	1 103 026	1 103 026		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	921 013	921 013		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	141 492	141 492		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	100 000	100 000		
Groupe et associés	3 256 316	3 256 316		
Autres dettes	108 352	108 352		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 506 259	5 506 259		
TOTAL GÉNÉRAL	38 076 577	15 409 312	18 869 825	3 797 440



Charges et Produits Constatés d'Avance

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	333 962	5 506 259
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	333 962	5 506 259



Tableau de variation des capitaux propres

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 05/06/26
 Devise d'édition €

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	10 931 186			10 931 186
Primes liées au capital social	13 355			13 355
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	118 480			118 480
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	2 164 196		1 340 947	823 249
Résultat de l'exercice	(1 340 947)	1 340 947	1 124 012	(1 124 012)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	64 585	4 380	2 920	66 045
TOTAL	11 950 854	1 345 327	2 467 879	10 828 302



Provisions Inscrites au Bilan

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 12/06/26
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	64 585	4 380	2 920	66 045
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	64 585	4 380	2 920	66 045

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	162 000 152 796	45 000 74 585	 138 436	207 000 88 945
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	314 796	119 585	138 436	295 945

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	 197 293 55 375	 51 285 14 951	 197 293 52 857	 51 285 17 469
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	252 668	66 236	250 150	68 755

TOTAL GÉNÉRAL	632 049	190 201	391 506	430 744
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------



Charges à Payer

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	969 646
Dettes fiscales et sociales	1 056 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	75 136
TOTAL	2 101 755



Produits à Recevoir

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 03/06/26
 Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	137 178
TOTAL	137 178



OLAQIN

2025

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	47 500,00	
Autres honoraires		
TOTAL	47 500,00	



Effectif Moyen
OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/06/26
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	51	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	62	



Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
 Edition du 03/06/26
 Devise d'édition €

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises	512 236	787 083		274 847
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	257 483	398 561		141 078
Autres approvisionnements				
TOTAL I	769 719	1 185 644		415 925
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	45 076	41 229	3 847	
Produits résiduels				
TOTAL II	45 076	41 229	3 847	
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Études				
Prestations de services				
TOTAL III				
PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)			II + III	3 847



ECHEANCIER D'EMPRUNTS

Description	date de début	date de fin	Montant du capital	Taux	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Emprunt obligataire, Cabestan 1 - annuel	31/10/2019	31/12/2031	2 500 000	10,00%	338 731	371 679	408 846
Emprunt obligataire, Cabestan 2 - annuel	18/01/2023	31/01/2031	2 890 000	15,00%	412 122	495 318	569 616
Emprunt obligataire, BPI	18/01/2023	31/01/2031	2 151 000	6,30%			
Emprunt obligataire, BPI	18/01/2023	31/01/2031	239 000	8,30%			
Autres emprunts	18/01/2023	31/01/2031	1 000 000	6,50%	61 795	69 017	73 503
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit - amortissable sur 6 ans	18/01/2023	18/01/2029	10 605 000	2,5% + EURIBOR 3 MOIS		1 767 500	1 767 500
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit - infini	18/01/2023	18/01/2030	4 545 000	3,5% + EURIBOR 3 MOIS			
TOTAL des échéances					812 647	2 703 514	2 819 465
dont capital					812 647	936 014	1 051 965



ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'engagement de la société au titre des indemnités de départ à la retraite s'élève à 215 489 € à la date de clôture de l'exercice.

Conformément aux options offertes par le Plan Comptable Général, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

La méthode de calcul de l'ANC2021

Les tables de mortalité INSEE 2015-2017

Une augmentation annuelle des salaires de 0 à 2%

Un départ à 65 ans

Un taux de charges patronales de 40 à 50%

Taux de rotation du personnel : 14.58 % pour les cadres et 0 % pour les Etams

ENGAGEMENTS DONNES

A la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France (agent et agent de sûreté), aux banques et aux établissements de crédits BNP Paribas et CEIdF (prêteurs), les banques de couverture.

En garantie du paiement des sommes dues ou encourues, au titre du Crédit d'Acquisition et de Refinancement du 18 janvier 2023 d'un montant maximum en principal de 15 150 000 €, au titre du contrat de couverture.

- Nantissement du fonds de commerce :

Ceci jusqu'à ce que les Obligations Garanties soient inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

En garantie de l'exécution, du remboursement et du complet paiement des Obligations Garanties : garantie d'actif et de passif

- Nantissement de compte de titres financiers :

4AXES : compte de titres financiers n°8bis, sur lequel est inscrite 1 action ordinaire, affectée en nantissement en vertu d'une déclaration de nantissement consentie par Olaqin en qualité de constituant, ceci jusqu'à la date à laquelle les Créances Garanties seront inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

- Nantissement de Créance détenues à l'encontre des Vendeurs au titre de la Garantie Vendeurs

Ceci jusqu'à ce que les Obligations Garanties soient inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.



ENGAGEMENTS RECUS

Détail des cautions bancaires et avals

* Numéro de dossier : E008102

Date d'ouverture : 06/2020

Encours : 180 800 €

Date échéance : 01/2030

Durée totale du crédit : 115 mois

OLAQIN

Société par Actions Simplifiée

28, Quai Gallieni

92150 Suresnes

R.C.S Nanterre 852 722 750

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

OLAQIN

Société par Actions Simplifiée

28, Quai Gallieni

92150 Suresnes

R.C.S Nanterre 852 722 750

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société OLAQIN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OLAQIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES* » de la partie « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation du fonds de commerce et des malis techniques. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Le paragraphe « *PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT* » de la partie « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation et des malis techniques. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit

Stéphane DAHAN



OLAQIN

SIREN : 852722750

COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

EXERCICE du 01/01/2025 au 31/12/2025

Table des matières

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	3
REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	15
ENGAGEMENTS	30

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan Actif

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 22/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	2 276 338	981 809	1 294 529	1 747 060
Concession, brevets et droits similaires	721 035	571 431	149 604	168 875
Fonds commercial	15 398 133		15 398 133	15 398 133
Autres immobilisations incorporelles	3 563 407		3 563 407	3 026 672
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	920 490		920 490	261 549
TOTAL immobilisations incorporelles :	22 879 403	1 553 240	21 326 163	20 602 289
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 740	1 537	203	551
Autres immobilisations corporelles	1 673 449	1 234 832	438 617	312 671
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 675 188	1 236 368	438 820	313 222
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence	2 879 287		2 879 287	2 879 287
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 097 727		12 097 727	12 076 078
TOTAL immobilisations financières :	14 977 014		14 977 014	14 955 365
ACTIF IMMOBILISÉ	39 531 605	2 789 608	36 741 996	35 870 875
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	257 483	14 879	242 604	235 942
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	45 076		45 076	41 175
Stocks de marchandises	512 236	36 407	475 829	752 463
TOTAL stocks et en-cours :	814 794	51 285	763 509	1 029 579
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 309 211	17 469	4 291 742	4 331 435
Autres créances	3 197 154		3 197 154	3 204 054
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	7 506 365	17 469	7 488 895	7 535 490
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 908 355		3 908 355	3 135 482
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	3 908 355		3 908 355	3 135 482
ACTIF CIRCULANT	12 229 514	68 755	12 160 759	11 700 551
Frais d'émission d'emprunts à étaler	298 068		298 068	298 068
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	52 059 187	2 858 363	49 200 824	47 869 495

Bilan Passif

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 931 186	10 931 186	10 931 186
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 355	13 355
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	118 480	118 480
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	823 249	2 164 196
Résultat de l'exercice	(1 124 012)	(1 340 947)
TOTAL situation nette :	10 762 257	11 886 269
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	66 045	64 585
CAPITAUX PROPRES	10 828 302	11 950 854
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	295 945	314 796
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	295 945	314 796
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	12 458 377	11 406 716
Autres emprunts obligataires	11 884 708	14 772 391
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 347 996	104 000
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	27 691 081	26 283 107
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 772 427	1 753 933
Dettes fiscales et sociales	2 898 458	2 491 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100 000	
Autres dettes	108 352	56 590
TOTAL dettes diverses :	4 879 237	4 301 789
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 506 259	5 018 949
DETTES	38 076 577	35 603 845
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	49 200 824	47 869 495

Compte de Résultat (Première Partie)

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises	1 537 079	105 418	1 554 472	2 906 867
Production vendue de biens	239 512		327 535	451 385
Production vendue de services	13 929 567	73 585	14 003 152	13 258 933
Chiffres d'affaires nets	15 706 158	179 003	15 885 160	16 617 185
Production stockée				
Production immobilisée				179 507
Subventions d'exploitation			23 969	27 500
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			388 586	448 072
Autres produits			30 790	6 139
PRODUITS D'EXPLOITATION			16 328 504	17 278 403
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			217 729	1 416 639
Variation de stock de marchandises			(16 285)	451 174
Achats de matières premières et autres approvisionnements			296 393	(40 733)
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			659 496	555 111
Autres achats et charges externes			6 215 252	6 147 767
TOTAL charges externes :			7 372 585	8 529 957
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			162 229	145 149
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 857 710	4 521 676
Charges sociales			2 372 299	2 101 363
TOTAL charges de personnel :			7 230 009	6 623 039
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			738 348	750 818
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			140 821	370 814
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			879 169	1 121 632
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			59 572	36 966
CHARGES D'EXPLOITATION			15 703 565	16 456 741
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			624 939	821 662

Compte de Résultat (Seconde Partie)

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	624 939	821 662
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	(2 038)	17 512
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		1 312
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	(2 038)	18 824
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	45 000	
Intérêts et charges assimilées	2 030 550	2 174 507
Différences négatives de change		63
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 075 550	2 174 570
RÉSULTAT FINANCIER	(2 077 588)	(2 155 746)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 452 649)	(1 334 084)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		17 299
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 877	340 185
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(4 877)	(322 886)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(333 514)	(316 023)
TOTAL DES PRODUITS	16 326 466	17 314 526
TOTAL DES CHARGES	17 450 477	18 655 473
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 124 012)	(1 340 947)

OLAQIN

2025

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL DU BILAN	49 200 823,97
TOTAL DES PRODUITS	16 326 465,55
TOTAL DES CHARGES	17 450 477,43
RESULTAT DE L'EXERCICE	(1 124 011,88)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Présentation générale

Société : OLAQIN

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Chiffres clés :

Durée de l'exercice : 12

Total du Bilan : 49 200 824

Résultat avant répartition : (1 124 012)

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société OLAQIN.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dans sa version consolidée.

Changement de méthode

La société OLAQIN applique, pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour l'établissement de ses comptes annuels, le nouveau plan comptable général en application du Règlement N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le Règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 et homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2023. Les principales modifications apportées par le nouveau plan comptable sont les suivantes :

- Nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel, désormais réservé d'une part aux événements majeurs et inhabituels et d'autre part à certaines écritures comptables d'origine fiscale (amortissements dérogatoires, autres provisions réglementées notamment)
- Suppression des transferts de charges et inscription des sommes concernées directement à l'actif ou au crédit des comptes de charges par nature

La modernisation des états financiers n'emporte pas de conséquences sur les comptes antérieurs, hormis les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat. Les comptes N-1 ont ainsi été présentés selon le nouveau format. Au besoin, des notes ont été ajoutées afin de préciser les reclassements N-1 effectués.

La transition vers le nouveau plan comptable 2025 n'a pas entraîné d'impact significatif sur les comptes de la société OLAQIN.

Précision sur la nouvelle définition du Résultat exceptionnel : Conformément au règlement n° 2022-06 de l'Autorité des normes comptables, le résultat exceptionnel comprend les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, c'est-à-dire non lié à l'exploitation normale et courante et susceptible d'influencer le jugement des utilisateurs des comptes. Il inclut également les écritures d'origine purement fiscale (notamment amortissements dérogatoires), les effets des changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, ainsi que les corrections d'erreurs enregistrées en résultat. Le résultat exceptionnel de l'exercice est nul.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

FONDS COMMERCIAL

Mali Technique

Par suites de l'opérations de restructuration ayant amenées à la déclaration de dissolution sans liquidation de la société A10 TECHNOLOGIE, un mali technique a été comptabilisé en immobilisations incorporelles.

Ce mali technique est valorisé selon la méthode des multiples, comparant la valeur d'utilité du mali (sur la base d'indicateurs financiers type CA, EBITDA), à sa valeur nette comptable. A la clôture de l'exercice, il n'est pas nécessaire de constituer une dépréciation.

À la suite de la TUP de la société A10 TECHNOLOGIE prononcée le 30/06/2025, un mali technique de 536.735 euros a été comptabilisé en immobilisations incorporelles, affecté aux relations clients d'A10 TECHNOLOGIE.

Ce mali n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture. Sa valorisation est documentée par la méthode des multiples, comparant sa valeur d'utilité (sur la base d'indicateurs financiers type CA, EBITDA) à sa valeur nette comptable.

À la clôture de l'exercice, il n'est pas nécessaire de constituer une dépréciation.

Autres Immobilisations Incorporelles, Avances et Acomptes :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

Logiciels et Autres	3 ans
---------------------	-------

Fonds commercial :

En 2019, Olaqin fait l'acquisition du fonds de commerce de l'activité Santé France d'Ingenico et figure à l'actif pour 15,4m € après affectation des éléments identifiés au moment de l'acquisition (dont -4,3 m € de créances clients et +3,0 m € de produits constatés d'avance, le reliquat correspondant aux passifs repris).

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

La valorisation du fonds de commerce est documentée par la méthode des multiples, comparant la valeur d'utilité du fonds de commerce (sur la base d'indicateurs financiers type CA, EBITDA), à sa valeur nette comptable.

A la clôture de l'exercice, il n'est pas nécessaire de constituer une dépréciation.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les amortissements pour les immobilisations corporelles sont amortis sur 3 ans en mode linéaire ;

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dotation aux dépréciations des titres puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale. Elle peut éventuellement être complétée d'une provision (pour risques et charges).

Mali Technique

Par suite de l'opération de restructuration ayant amenée à la déclaration de dissolution sans liquidation de la société ALLIANCE LFDC, un mali technique a été comptabilisé en immobilisations financières étant rattaché aux titres de 4AXES. Ce mali technique est valorisé selon la méthode des multiples, comparant la valeur d'entreprise de 4AXES (sur la base d'indicateurs financiers type CA, EBITDA), à la valeur nette comptable des titres et du mali de la filiale.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Au 31 octobre 2019 un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions a été souscrit entre le FPCI Cabestan Capital 2 et Olaqin. L'emprunt initial émis en 2019 a été remboursé, par suite d'une opération de refinancement en 2023 par laquelle des nouveaux emprunts ont été mis en place, avec une tranche A amortissable et une tranche B in fine, l'émission de nouvelles obligations convertibles en actions entre le FPCI Cabestan Capital 2 et Olaqin, l'émission d'obligations relances avec le Fonds Obligations Relance et le Fonds Obligations Relance France - Bpifrance Investissement et l'émission d'obligations simples avec la Financière du Clos.

Le contrat conclu auprès des arrangeurs mandatés (BNP PARIBAS, Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de-France), le coordinateur (Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de-France), l'agent (Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de-France), les prêteurs initiaux (BNP PARIBAS, Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de-France), et les prêteurs ajoutés suite à un acte de cession entre les prêteurs existants et les nouveaux prêteurs (CIC Est, BRED Banque Populaire)

La dette bancaire est visée par des ratios bancaires :

- Le ratio R1 qui désigne, à une date donnée, le rapport Dettes financières Nette sur l'EBITDA. Il doit être inférieur à 2.50x et s'établit à 2.19 à la clôture de l'exercice.
- Le ratio R2 qui désigne, à une date donnée, le rapport Free Cash-Flow sur Service de la Dette. Il doit être supérieur à 1.00x et s'établit à 1.19 à la clôture de l'exercice.

Au 31/12/2025, les ratios sont respectés

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

Les frais d'émission d'emprunts font l'objet d'un étalement sur la durée de l'emprunt.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Existence d'une caution pour les locaux situés au 28 Quai Galliéni 92150 Suresnes

NOTION DE RÉSULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ETABLISSEMENT

A compter de l'exercice 31/10/2019, l'entreprise a opté pour la comptabilisation en charge de ce type de frais.

Ces frais sont soit imputés sur le montant de la prime d'émission, soit comptabilisés directement en charges, soit comptabilisés à l'actif. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

FAITS POST-CLOTURE

Néant.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est 49 200 823.97 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de 1 124 011.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/05/2026.

Chiffre d'affaires :

Le groupe Olaqin sécurise les revenus des professionnels de santé libéraux, pharmaciens et établissements de santé, avec des solutions et des services simples pour les soignants et surs pour les patients :

- Sur le segment des Professionnels de santé libéraux, Olaqin a développé un service en ligne tout-en-un destiné à sécuriser leurs revenus sur un produit de rupture baptisé Stellair, déjà déployée auprès des médecins généralistes, des médecins spécialistes et des sage-femmes.
- Sur le segment des Etablissements, Olaqin opère une activité de services récurrents autour de la sécurisation des droits des assurés et du paiement effectif des factures.
- Sur le segment Pharmacie, Olaqin opère un service pris en charge par l'assurance maladie pour le maintien à jour des droits des assurés ainsi qu'une activité de paiement par carte bancaire intégrée et spécialisée.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux flux, à savoir :

- Les Prestations de services pour lesquelles la reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu linéairement sur la période d'abonnement du client. S'agissant des contrats de services dont la prestation court sur plusieurs exercices, un produit constaté d'avance est reconnu lorsque la facturation est totale dès la mise en place du contrat. S'agissant des prestations non récurrentes liées à ces contrats de service tels que les frais d'ouverture de service ou les frais de mise à niveau, le CA est reconnu à la réalisation de la prestation.
- La vente de produits finis correspondant essentiellement aux terminaux, le revenu est alors reconnu à la livraison du bien.

Provision de Garantie :

Une provision est comptabilisée visant à couvrir les frais nécessaires à la remise en état de fonctionnement des équipements vendus en clientèle conformément à la garantie assortie à ces matériels.

La provision est révisée suivant deux critères principaux afin de refléter au mieux la réalité opérationnelle :

- Le nb de nouveaux terminaux garantis
- Le montant des coûts réels de SAV constatés

Le prix unitaire par terminal a fait l'objet d'une révision et s'établit désormais à 1.03€ / terminal.

Les nouveaux terminaux à garantir donnent lieu à une dotation sur cette base actualisée de 1.03€ / terminal. Les dépenses SAV quant à eux permettent une reprise à hauteur du montant présent en comptabilité.

L'analyse du parc déployé ainsi que des comptes en 2025 mettent en évidence :

Une dotation globale de 74 585€

Une consommation SAV de 138 436€

Considérant ces éléments, la provision de fin d'exercice 2025 s'établit à 88 571€

	déc-24	déc-25
Provision d'ouverture	146 107 €	152 422 €
Dotation + (Nouveaux terminaux à garantir)	55 118 €	74 585 €
Reprise - (Dépenses réelles SAV)	-48 803 €	-138 436 €
Provision de clôture	152 422 €	88 571 €

- **Présentation du dispositif "IP Box"**

La loi de finances pour 2019 a étendu le régime fiscal en matière de propriété intellectuelle aux logiciels protégés par le droit d'auteur.

Il permet de favoriser fiscalement les entreprises qui créent des actifs originaux (brevets et logiciels) en France.

Ce régime fiscal s'applique aux opérations de cession, concession et sous-concession de certains actifs de propriété intellectuelle (dont les logiciels protégés par le droit d'auteur).

Condition d'originalité des logiciels

« Le régime prévu à l'article 238 du CGI s'applique aux logiciels protégés par le droit d'auteur au sens du 13° de l'article L. 112-2 du CPI, y compris à leurs versions successives, simultanées ou non. Dès lors, les logiciels en cause doivent présenter un caractère original. »

La protection d'un logiciel par le droit d'auteur est subordonnée à la preuve de son originalité, laquelle s'apprécie au regard de « l'apport intellectuel » de son auteur, autrement dit un « effort personnalisé allant au-delà de la simple mise en œuvre d'une logique automatique et contraignante ».

Le résultat net IP Box est déduit extra-comptablement du résultat fiscal pour être imposé au taux de 10 %, le résultat fiscal "restant" est lui imposé au taux normal de 25 %.

Plusieurs logiciels d'Olaqin ont un caractère original et des éléments spécifiques leurs permettant de répondre aux critères de l'IP BOX. Ce sont des logiciels développés, maintenus et commercialisés par Olaqin.

- **CIR**

Le montant déclaré au titre du CIR pour l'année 2025 s'élève à 333 514 €.

- **Evénement en 2025**

Le 09/01/2025, la société OLAQIN a fait l'acquisition de la société A10 TECHNOLOGIE, société par actions simplifiée au capital de 38 500 euros, dont le siège social est au 10 avenue de Camberwell, 92330 Sceaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 377 724 000.

A été prononcée le 30/06/2025, la déclaration de dissolution sans liquidation et de transmission universelle de patrimoine de la société A10 TECHNOLOGIE. Cette TUP a fait ressortir un mali technique de 536 735 euros comptabilisé en immobilisations incorporelles étant rattaché aux relations clients de A10 TECHNOLOGIE.

- **Autre information :**

Existence d'une consolidation conventionnelle. Le groupe consolidé est composé de 4Axes et Olaqin (Société consolidante)

Immobilisations

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	2 276 338		
Autres immobilisations incorporelles	19 338 593		1 264 472
TOTAL immobilisations incorporelles :	21 614 931		1 264 472
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 740		
Installations générales, agencements et divers	35 748		1 440
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 332 518		333 289
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 370 005		334 729
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 879 287		329 200
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 076 078		21 649
TOTAL immobilisations financières :	14 955 365		350 849
TOTAL GÉNÉRAL	37 940 301		1 950 050

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			2 276 338	
Autres immobilisations incorporelles			20 603 065	
TOTAL immobilisations incorporelles :			22 879 403	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 740	
Inst. générales, agencements et divers		1 440	35 748	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		28 106	1 637 701	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		29 546	1 675 188	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		329 200	2 879 287	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			12 097 727	
TOTAL immobilisations financières :		329 200	14 977 014	
TOTAL GÉNÉRAL		358 746	39 531 605	

Amortissements

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement	529 277	452 532		981 809
Autres immobilisations incorporelles	483 365	88 066		571 431
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 012 642	540 598		1 553 240
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 189	348		1 537
Inst. générales, agencements et divers	10 898	3 575		14 472
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 044 698	203 305	27 643	1 220 359
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 056 784	207 228	27 643	1 236 368
TOTAL GÉNÉRAL	2 069 426	747 826	27 643	2 789 608

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Q

Total des filiales	114 030,00	100,00	2 879 287,00	2 879 287,00			3 968 116,00	1 906 272,00	
--------------------	------------	--------	--------------	--------------	--	--	--------------	--------------	--

État des Échéances des Créances et Dettes

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 19/06/26
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12 097 727		12 097 727
TOTAL de l'actif immobilisé :	12 097 727		12 097 727
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	21 728		21 728
Autres créances clients	4 287 483	4 287 483	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	363 049	363 049	
État - Impôts sur les bénéfices	2 215 301	2 215 301	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	221 570	221 570	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	88	88	
État - Divers			
Groupe et associés	477	477	
Débiteurs divers	62 708	62 708	
TOTAL de l'actif circulant :	7 172 403	7 150 675	21 728
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	333 962	333 962	

TOTAL GÉNÉRAL	19 604 091	7 484 637	12 119 455
----------------------	-------------------	------------------	-------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	12 458 377			12 458 377
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	11 884 708	2 104 000	9 780 708	
Emprunts et dettes financières divers	91 680		91 680	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 772 427	1 772 427		
Personnel et comptes rattachés	732 926	732 926		
Sécurité sociale et autres organismes	1 103 026	1 103 026		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	921 013	921 013		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	141 492	141 492		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	100 000	100 000		
Groupe et associés	3 256 316	3 256 316		
Autres dettes	108 352	108 352		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 506 259	5 506 259		

TOTAL GÉNÉRAL	38 076 577	15 745 812	9 872 388	12 458 377
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

Charges et Produits Constatés d'Avance

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	333 962	5 506 259
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	333 962	5 506 259

Tableau de variation des capitaux propres

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 05/06/26
Devise d'édition €

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	10 931 186			10 931 186
Primes liées au capital social	13 355			13 355
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	118 480			118 480
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	2 164 196		1 340 947	823 249
Résultat de l'exercice	(1 340 947)	1 340 947	1 124 012	(1 124 012)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	64 585	4 380	2 920	66 045
TOTAL	11 950 854	1 345 327	2 467 879	10 828 302

Provisions Inscrites au Bilan

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	64 585	4 380	2 920	66 045
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	64 585	4 380	2 920	66 045

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	162 000	45 000		207 000
	152 796	74 585	138 436	88 945
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	314 796	119 585	138 436	295 945

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	197 293 55 375	51 285 14 951	197 293 52 857	51 285 17 469
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	252 668	66 236	250 150	68 755

TOTAL GÉNÉRAL	632 049	190 201	391 506	430 744
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Charges à Payer

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	969 646
Dettes fiscales et sociales	1 056 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	75 136
TOTAL	2 101 755

Produits à Recevoir

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	137 178
TOTAL	137 178

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	47 500,00	
Autres honoraires		
TOTAL	47 500,00	

Effectif Moyen

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 12/06/26
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	51	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	62	

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

OLAQIN

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 03/06/26
Devise d'édition €

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises	512 236	787 083		274 847
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	257 483	398 561		141 078
Autres approvisionnements				
TOTAL I	769 719	1 185 644		415 925
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	45 076	41 229	3 847	
Produits résiduels				
TOTAL II	45 076	41 229	3 847	
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Études				
Prestations de services				
TOTAL III				
PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)			II + III	3 847

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'engagement de la société au titre des indemnités de départ à la retraite s'élève à 215 489 € à la date de clôture de l'exercice.

Conformément aux options offertes par le Plan Comptable Général, aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

La méthode de calcul de l'ANC2021

Les tables de mortalité INSEE 2015-2017

Une augmentation annuelle des salaires de 0 à 2%

Un départ à 65 ans, un taux d'actualisation de 4.04%.

Un taux de charges patronales de 40 à 50%

Taux de rotation du personnel : 14.58 % pour les cadres et 0 % pour les Etams

ENGAGEMENTS DONNES

A la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France (agent et agent de sûreté), aux banques et aux établissements de crédits BNP Paribas et CEIdF (prêteurs), les banques de couverture.

En garantie du paiement des sommes dues ou encourues, au titre du Crédit d'Acquisition et de Refinancement du 18 janvier 2023 d'un montant maximum en principal de 15 150 000 €, au titre du contrat de couverture.

- Nantissement du fonds de commerce :

Ceci jusqu'à ce que les Obligations Garanties soient inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

En garantie de l'exécution, du remboursement et du complet paiement des Obligations Garanties : garantie d'actif et de passif

- Nantissement de compte de titres financiers :

4AXES : compte de titres financiers n°8bis, sur lequel est inscrite 1 action ordinaire, affectée en nantissement en vertu d'une déclaration de nantissement consentie par Olaqin en qualité de constituant, ceci jusqu'à la date à laquelle les Créances Garanties seront inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

- Nantissement de Créance détenues à l'encontre des Vendeurs au titre de la Garantie Vendeurs

Ceci jusqu'à ce que les Obligations Garanties soient inconditionnellement payées et acquittées dans leur totalité.

ENGAGEMENTS RECUS

Détail des cautions bancaires et avals

* Numéro de dossier : E008102

Date d'ouverture : 06/2020

Encours : 180 800 €

Date échéance : 01/2030

Durée totale du crédit : 115 mois